



**FRESSIES**

# Le P'tit Meutin

## ***Infos pratiques***

### **Mairie**

- Heures d'ouverture au public :  
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h.
- Téléphone : 03.27.79.91.13
- courriel : [mairie.fressies@orange.fr](mailto:mairie.fressies@orange.fr)
- Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

### **Ecole**

- Téléphone : 03.27.79.95.15
- Adresse : 49, rue d'Aubenchoul
- Courriel : [ce.0591239b@ac-lille.fr](mailto:ce.0591239b@ac-lille.fr)

### **Assistantes Maternelles**

Se rapprocher de la mairie pour connaître leurs coordonnées.

### **Horaires de la déchetterie (Blécourt)**

- Lundi : de 9h à 13h
- Mardi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Mercredi : de 9h à 13h
- Vendredi : de 9h à 13h
- Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 18h

### **PORTABLE PERDU**

Un portable a été trouvé le long de la digue du canal à Fressies.

Il a été déposé en mairie où son propriétaire peut venir le retirer.

# LA VIE COMMUNALE - L'ETAT CIVIL

## NAISSANCE

*de Joe LECLERCQ , fille de Xavier LECLERCQ et de Marion KHALFALLAH*

*née le 21/09/2022 - 190 rue du Faubourg.*

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



## ANNIVERSAIRE

Au nom de la commune, Madame le Maire  
a été heureuse de rendre hommage

*à Madame Blanche LEMAIRE  
à l'occasion de ses 80 ans*

## NOUVEAUX ARRIVANTS

**Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous faire connaître en mairie.**



## MUTUELLE COMMUNALE



La commune de Fressies a signé une convention de partenariat avec les Mutuelles AESIO et MOAT

### AESIO

*Une permanence sera assurée les mercredis  
11 janvier et 24 mai 2023 de 14h à 17h  
à la Salle des Fêtes de Fressies.*

Bureau au 20 avenue de la Victoire à Cambrai  
Contacter **Madame Delvallée**  
Tél : 03.27.83.16.53

### MOAT

*Une permanence sera assurée les mercredis  
11 janvier et 24 mai 2023 de 14h à 17h  
à la Salle des Fêtes de Fressies.*

**Mme Gourdin** - Tél : 06.79.46.22.87

## DEFIBRILLATEURS



*Un second défibrillateur a été installé dans la commune.  
Il est situé à la salle des fêtes à droite de la porte d'entrée.  
Il s'ajoute à celui déjà en service à la mairie.*

## OCTOBRE ROSE



Marche organisée à Fressies le 22 octobre à l'occasion de la campagne « Octobre Rose ».  
Une collecte a été réalisée et a rapporté 220 € au profit de EMERA.

## REPAS DES AINES



Repas des aînés organisé par la commune le dimanche 16 octobre 2022  
et animé par Patrick COLLON, chanteur et humoriste patoisant.

## CENTRE DE LOISIRS

Du lundi 24 octobre au vendredi 28, une quinzaine d'enfants a participé au Centre de Loisirs dont le thème était « Halloween ».



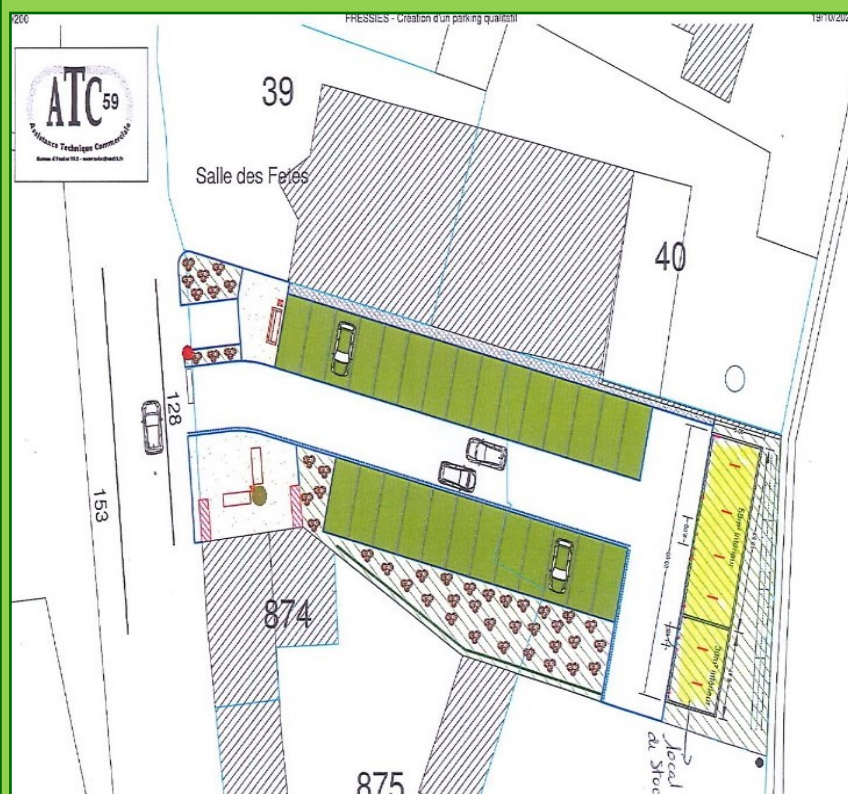
Plusieurs activités ont eu lieu dont une sortie « Ninja Warrior » à Le Cateau inspirée du jeu télévisé avec des parcours d'obstacles en salles pour tous les âges. Petits et grands se sont défoulés avec quelques courbatures le lendemain mais qui ont vite été oubliées.

Egalement une sortie en extérieur à Douai dans un parc de jeux.

A cela s'ajoutaient de multiples activités manuelles, créations décor, figurines...

Pour clore le centre le vendredi, boum des petits monstres avec gourmandises...

## PARKING de la salle des fêtes



*Le projet de création du parking de la salle des fêtes est en bonne voie.*

*Après les études de marchés et la constitution des dossiers de demandes de subventions, le projet avance favorablement.*

*Les travaux devraient commencer au printemps 2023 et durer environ un mois.*

*Un local de stockage sera implanté au fond du parking afin de regrouper le matériel actuellement dispersé en différents endroits et communiquera avec la salle des fêtes.*



*Madame Le Maire, les élus, les enfants de l'école et la population se sont rendus au monument aux morts afin de commémorer l'armistice de la première Guerre Mondiale et y déposer une gerbe.*

*Accompagnés de Monsieur CHARLET, directeur de l'école, les enfants lauréats du concours organisé par l'Union Nationale des Combattants ont lu leur texte.*



Après une minute de recueillement, les participants, invités par Madame le Maire, ont rejoint la mairie où un vin d'honneur était offert.

DATES A RETENIR	
<b>17 décembre 2022</b>	Après-midi - remise de cadeaux aux enfants moins de 12 ans
<b>18 décembre 2022</b>	Matinée - remise de cadeaux aux personnes âgées + 65 ans
<b>14 janvier 2023</b>	A 18h célébration des vœux du Maire à la Salle des Fêtes

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Le 13 septembre 2022

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 AOÛT 2022.**

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Boris LESCOAN a souhaité apporter quelques précisions au sujet de la convention pluriannuelle du Comité des Fêtes. Il est intervenu sur l'utilité de cette convention. Ces interventions faisaient partie d'échanges et d'un débat général dont tout n'est pas retranscrit.

#### **DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES :**

Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition de l'association ENERGYM la salle des fêtes le jeudi matin pendant une heure pour la saison 2022/2023. Une convention sera signée.

#### **ACHAT DE MATERIEL POUR LA SALLE DES FÊTES :**

Mme BOUGENIERE informe l'assemblée de la défectuosité de certains matériels : fourneau vétuste et une plaque faisant disjoncter le compteur.

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition de la société AEC concernant un fourneau 6 plaques pour un coût total de 2 276,40 € HT.

#### **ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL INTERCOMMUNALE (AFAFEFI)**

Le conseil municipal a désigné Mme Edith HORNAIN comme membre de droit en ces lieu et place et à la désignation des trois membres propriétaires suivant : Mr Thierry DUFOUR, Mr Jean-Marie LUCAS et Mme Marie-Danièle CHEVALIER.

### Le 23 septembre 2022

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2022 :**

#### **TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :**

Le conseil municipal a retenu la proposition d'EURL AC BATIMENT pour un coût de 38 294,16 € HT concernant la réfection du mur de la salle des fêtes, du muret existant et du mur jouxtant la propriété sise 128, rue de l'Eglise.

#### **ACHAT D'UN CONGELATEUR POUR LA SALLE DES FÊTES :**

Le conseil municipal a décidé d'acquérir un congélateur pour la salle des fêtes pour un montant de 324,98 € HT.

#### **MISE A DISPOSITION D'UNE BENNE A DECHETS VERTS A DESTINATION DES LOCATAIRES DES MARAIS :**

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SUEZ.

#### **ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT :**

Le conseil municipal a décidé de confier la gestion de l'accueil de loisirs des vacances de la Toussaint à l'IFAC pour un nombre maximal de 30 enfants et un coût maximal de 5 173,25 € du 24 au 28 octobre 2022, il a également décidé de reconduire la tarification établie en juillet 2022.

### Le 7 octobre 2022 :

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2022.**

#### **RETRAIT DE LA DELIBERATION 48032022 DU 23/09/2022 CONCERNANT LES TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF :** Le conseil municipal a décidé de procéder au retrait de la délibération 48032022.

#### **TRAVAUX DE CREATION D'UN PARKING QUALITATIF ET D'UN LOCAL DE STOCKAGE :**

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition d'AC BATIMENT pour un montant de 34 604,89 € HT.

#### **PROPOSITION DE CONVENTION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE PROTECTION Foudre :**

Le conseil municipal décide de solliciter une nouvelle proposition auprès de BCM Foudre.

#### **AVIS SUR DEMANDE DE REGULARISATION D'EPANDAGE DES COQUILLES D'ŒUFS PRODUITES PAR LES SITES DE PRODUCTION SIS 453 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE A ANNEZIN, PAR LA S.A.S. LIOT :**

Le conseil municipal a décidé de donner un avis favorable à l'entreprise S.A.S. LIOT.

#### **RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT AIDE :**

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent polyvalent à compter du 8 décembre 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

#### **RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DU SIDEN-SIAN ET DE SES REGIES :**

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel établi par le SIDEN-SIAN et de ses régies pour l'exercice 2021.

#### **DEMANDES DE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES :**

Le conseil municipal a décidé de ne pas mettre la salle des fêtes à la disposition du Comité des Fêtes pour la diffusion de la finale de la Coupe du Monde de football au QATAR au regard de la négation des droits de l'homme et des problèmes écologiques.

.../...

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de prêt de la salle des fêtes pour l'Ecole Intercommunale de Musique Roger Fronval (EIMRF) de laquelle la commune de FRESSIES est adhérente pour donner son spectacle du 15 au 16 avril 2023.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE MARCHÉ SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION EMERA :**

Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de Monsieur le Président du Comité des Fêtes Monsieur Alexandre BRUGUET afin d'organiser une marche solidaire le 22 octobre 2022, la participation demandée aux marcheurs sera reversée à l'association EMERA qui lutte contre le cancer sur le secteur Cambrai-Valenciennes.

**Le 18 novembre 2022**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE 2022.**

**PROJET DE REQUALIFICATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN AIRE DE JEUX :**

Le conseil municipal a décidé d'étudier ce projet et de solliciter les services d'un maître d'œuvre et retient la proposition du Cabinet ATC 59 pour un coût de 7 950,00 € HT.

**CREATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE :**

Le conseil municipal a décidé de valider le projet de plan d'implantation du local de stockage prévu rue de l'Eglise.

**PROPOSITION DE RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE :**

Le conseil municipal a décidé le recours au contrat d'apprentissage à compter du 1er décembre 2022 aux modalités suivantes :

Service : restaurant scolaire pour un poste, diplôme préparé : CAP PETITE ENFANCE, durée de la formation : 2 ans.

**CONTRATS SOBRIE RESTAURATION :**

Le conseil municipal a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer les contrats SOBRIE RESTAURATION pour le restaurant scolaire et le portage de repas à domicile pour 2023.

**TARIFS 2023 :**

Le conseil municipal a décidé :

- de ne pas augmenter les tarifs des activités liées à la pêche dans les marais (pêche, huttes et cartes de pêche)
- de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes pour les habitants de Fressies.
- d'augmenter de 10% pour les locataires de la salle des fêtes non domiciliés dans la commune.
- de ne répercuter que l'augmentation de 4% du prestataire de service SOBRIE RESTAURATION, sur les tarifs facturés aux bénéficiaires du restaurant scolaire.

**ILLUMINATIONS NOËL 2022 :**

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition de la société SME : pour la pose et dépose de 27 illuminations (LEDS) pour un montant de 2 147,04 € HT. Ces illuminations seront allumées du 15 décembre 2022 au 10 janvier 2023.

**HORAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le conseil municipal a décidé de maintenir les horaires d'éclairage public en vigueur, par contre, les spots de l'église seront éteints.

**DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTOS DU CŒUR :**

Le conseil municipal a décidé d'octroyer une aide de 150,00 € aux restaurants du cœur du HAINAUT CAMBRESIS.

**ABATTAGE ET ELAGAGE D'ARBRES :**

Le conseil municipal a décidé de valider le devis de SOS JARDINS pour un coût de : 4 086,00 € TTC pour l'abattage d'un épicéa derrière la salle des fêtes (vu la création du parking), l'élagage d'un saule pleureur derrière l'école, l'élagage d'un érable derrière l'école, l'élagage de 4 saules à côté du pont.

Le conseil municipal a également décidé de retenir la proposition de SOS JARDINS pour un coût total de 13 789,20 € TTC pour l'abattage de 10 arbres Place Verte et, ce, pour raison de sécurité.

**PROPOSITION DE CONVENTION DE VERIFICATION SILVER DU SYSTEME DE PROTECTION Foudre :**

Le conseil municipal a décidé de valider la proposition par BCM Foudre pour la maintenance du système de protection contre la foudre, le montant forfaitaire de la vérification annuelle s'élève à 364,00 € HT avec un prix fixe pour 4 ans et non pas révisable sur BT 47.

**PROPOSITION DE CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE DEFIBRILLATEUR :**

Le conseil municipal a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer la proposition commerciale du fournisseur concernant un contrat de maintenance pour une période de 3 ans avec visite annuelle pour le défibrillateur installé à la salle des fêtes ainsi que pour celui installé sur la façade de la mairie, le coût s'élève à 336,00 € TTC.

La maintenance du défibrillateur installé à la mairie a été offerte cette année.

**LES COMPTES RENDUS COMPLETS PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE**

**NOUVEAU à FRESSIES**



**Horaires**

**Mardi : 13h - 18h**

**Jeudi : 10h - 12h / 14h - 18h**

**Vendredi : 10h - 12h / 14h - 19h**

**Samedi : 9h - 13h**

**Sur RDV au 06 17 98 27 08**

**Savonnerie artisanale & cosmétiques**  
**Bougies parfumées - Décorations artisanales**  
**Produits senteurs - Cosmétiques animaux**  
**Accessoires - Luminaires**



**156 Grand rue - 59268 FRESSIES**



### **Les Restaurants du Cœur - Centre de Féchain**

La campagne Hiver 2022/2023

Commence le 23/11/2022 et se termine le 8/03/ 2023

*Martine LUCAS au 06 62 02 43 91*



**Pour vous aider dans toutes vos démarches**  
**France Services se tient à votre écoute :**

**- Camion bleu du Cambrésis à Neuville Saint Rémy,**

chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois , place Edouard Lhotellier,  
de 9h00 à 13h00 (jour de marché).

**- Camion bleu du Douaisis à Féchain,**

chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, 10 rue Louis Chantreau de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Consultez les dates exactes des permanences sur [info.lenord.fr](http://info.lenord.fr)

**- Bureau permanent à Iwuy,**

35 bis rue Foch - Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h15.

Fermé le mercredi après-midi.

Tél : 03.27.74.78.45 - Courriel : franceservices.iwuy@outlook.fr

### **Gymnastique à Fressies**

**Saison 2022/2023**

L'association ENERGYM d'Abancourt organise à la salle des fêtes, tous les jeudis matin de 9h30 à 10h30, des séances de gymnastique accessibles à tous.

(Cotisation annuelle 30 € - inscription sur place)

